



LUTTE CONTRE LE RACISME

Le souvenir du drame
du 9 novembre 1932

Syndicats, partis de gauche, autorités municipales et cantonales ont commémoré hier soir sur la plaine de Plainpalais, à Genève, les événements du 9 novembre 1932. Ces derniers symbolisent depuis septante-huit ans la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Le 9 novembre 1932, une manifestation contre la tenue d'une réunion de l'Union nationale, l'extrême droite, avait eu lieu à Plainpalais. Appelée en renfort pour maintenir l'ordre public, l'armée suisse avait ouvert le feu sans sommation devant le Palais des expositions. Treize personnes avaient été tuées, dont une majorité de passants, et 65 blessés.

«Le meeting fasciste voulait faire le procès des conseillers nationaux Léon Nicole et Jacques Dicker, parce qu'ils étaient de gauche mais aussi parce que le premier était Vaudois et le second, juif», a rappelé Georges Tissot, du Syndicat interprofessionnel des travailleurs. «Le mot 'racaille' n'a pas été prononcé, mais on l'entend», a-t-il souligné, fustigeant les discours populistes.

De son côté, le conseiller administratif de la Ville de Genève Rémy Pagani (photo JPDS) a dénoncé le fait que le Tribunal fédéral avait condamné sept manifestants, dont Léon Nicole, à des peines de prison ferme, leur faisant porter la responsabilité des morts. Il a invité le Grand Conseil à faire usage de son droit d'initiative aux Chambres fédérales pour demander leur réhabilitation. ATS

JEUNESSE SOCIALISTE

Une initiative pour le renvoi
des Confédérés criminels

La Jeunesse socialiste genevoise (JSG) a lancé hier une initiative populaire cantonale pour le renvoi des Confédérés criminels dans leur canton d'origine. Une manière de dénoncer l'initiative UDC pour le renvoi d'étrangers criminels, en votation le 28 novembre.

Dans le même ordre d'idée, l'élu socialiste Pascal Holweg déposera au Conseil municipal de la Ville de Genève l'initiative «On a touché le fond et on creuse. Creusons encore plus profond!» pour le renvoi des criminels suburbains dans leur commune d'origine. «Pourquoi seule l'extrême droite pourrait être bête et méchante?» s'est demandé devant les médias Romain de Sainte Marie, président de la JSG.

Avec ces deux textes, la gauche veut montrer le caractère discriminatoire et contraire à la Constitution fédérale de l'initiative de l'UDC qui prône l'application de lois différentes pour une partie de la population. Et de relever que le texte de l'UDC ne mentionne pas la fraude, la soustraction ou l'évasion fiscale, «un oubli malheureux» comblé dans l'initiative de la JSG.

L'initiative cantonale a été lancée au pied du mur des Réformateurs, «quatre étrangers qui ont tous été traités comme des criminels», a souligné Olga Baranova, secrétaire politique de la JSG. Au-delà du symbole, les socialistes ne récolteront toutefois pas de signatures pour leur texte. ATS

Action paysanne contre
le monopole des terres agricoles

MANIFESTATION • Des associations paysannes ont manifesté hier contre la tenue à Genève d'une réunion entre géants de l'agro-industrie.



Les manifestants accusent les firmes présentes à Genève d'accaparer les terres arables à des fins spéculatives. E.BERRA

FRANCISCO PEREZ

Une soixantaine de militants de dix-neuf ONG se sont rassemblés, hier, devant l'Hôtel Intercontinental de Genève pour dénoncer la tenue en ces lieux d'une réunion, sur deux jours, entre les plus puissants investisseurs agro-industriels de la planète.

Baptisée «Global AgInvesting 2010», cette réunion rassemblait plus de deux cents multinationales, fondations, banques et fonds d'investissements et de pension, propriétaires ou exploitants de millions d'hectares de terres agricoles de par la planète. A l'invitation de Soyatech, compagnie de recherche et de consultation dans l'industrie agricole, des groupes tels que la Fondation Rockefeller, HSBC, UBS ou encore la Banque mondiale étaient conviés.

Les collectifs présents, dont Uniterre, Unia, Pain pour le prochain ou encore Attac Suisse, accusent ces firmes d'accaparer les terres arables partout dans le monde à des fins spéculatives, et ce au dé-

triment des populations locales. Parqués face au parvis de l'hôtel, deux tracteurs ont été dépêchés par les organisateurs. Ils transportaient des bottes de paille, enveloppées dans du plastique sur lequel étaient dépeints des représentants du dollar américain, une parodie de la brochure de la réunion, où une liasse géante de billets trônait sur un champ de blé.

Placements de refuge
pour les banques

Les ONG avaient répété leurs arguments, peu avant la manifestation, lors d'une conférence de presse. Rudi Berli, du syndicat Uniterre, a dénoncé une «une réunion de vingt-cinq managers qui gèrent vingt-cinq millions d'hectares», ajoutant que depuis 2006 «cent millions d'hectares ont été achetés par des accapareurs; de quoi nourrir cinq cent millions de personnes.» Le syndicaliste a également critiqué le rôle des banques qui, selon lui, voient en ces terrains des «placements de refuge».

M. Berli a été secondé dans sa critique par des militants en provenance de pays en développement. Ronaldo Chingore, de l'Union nationale des paysans mozambicains (UNAC), a expliqué à quel point son pays est affecté par les rachats de terres par des compagnies étrangères. «Il s'agit de transactions très secrètes» explique-t-il, estimant que ces entreprises «investissent dans des zones fertiles, mais uniquement pour l'exportation et sans en faire bénéficier les Mozambicains».

Néocolonialisme
financier

Autre intervenant, Jorge Rulli, de l'association argentine Groupe de réflexion rurale (GRR), a défini ces événements comme «un stade avancé de la mondialisation». Selon lui, des Etats «assurent leur souveraineté alimentaire, aux prix de celles des autres». Et d'ajouter que ces implantations d'entreprises étrangères créent de véritables «enclaves», obtenues «au prix des terres et de l'em-

ploi argentins». Les intervenants et l'ensemble des manifestants se sont accordés à qualifier l'accaparement de terres comme étant constitutif d'une forme de «néocolonialisme financier».

Dès le début du rassemblement, une poignée de policiers anti-émeutes étaient sur le pied de guerre. Cependant, l'ensemble de l'évènement s'est déroulé dans le calme, et c'est dans une ambiance bon enfant que les manifestants y ont claironné leur «solidarité avec tous les travailleurs agricoles du monde».

Ils ont ensuite scandé leur slogans par les biais de mégaphones et de haut-parleurs, défiant constamment les participants de la réunion à sortir de l'hôtel et à «expliquer leur présence». Ceux-ci n'ont pas bronché, tout comme la direction de Soyatech, qui n'a pas répondu à nos appels téléphoniques.

Après une heure passée devant le parvis de l'hôtel, les militants ont quitté les lieux pour se disperser à la place des Nations. I

Une surélévation jugée illégale

LOGEMENT • L'accord passé entre l'Etat et les associations soucieuses de patrimoine et d'un aménagement durable a du plomb dans l'aile.

PHILIPPE BACH

«Nous le ressentons comme une déclaration de guerre.» Marcelin Barthassat, président de la section genevoise de Patrimoine suisse, confirme que son association vient de recourir contre une autorisation de surélévation accordée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). En l'occurrence, ce feu vert viole l'accord passé entre les milieux de défense du patrimoine et l'Etat sur la surélévation d'immeubles.

Les milieux favorables à un aménagement durable avaient attaqué par référendum un projet de loi radical libéralisant le régime de surélévations. Mais le peuple n'avait pas été amené à se prononcer sur l'objet: un compromis avait pu être trouvé sous la houlette de Mark Muller, président du DCTI.

Le projet autorisé par le Conseil d'Etat se trouve à la place des Philosophes. Il s'agit d'un périmètre où les surélévations sont exclues car faisant partie – par extension – de celui de la Vieille Ville.

La Commission de la nature des monuments et des sites (CNMS) avait d'ailleurs préavisé négativement ce projet. Mais l'exécutif n'en a pas tenu compte. «L'esprit du protocole d'accord que nous avons passé avec l'Etat est gravement violé», relève M. Barthassat.

C'est bel et bien le compromis qui avait été trouvé sur les surélévations qui est menacé. Formellement, le référendum étant retiré, Patrimoine suisse ne pourrait plus faire grand-chose. Politiquement, il s'agit bien sûr d'une autre paire de manche. Un magistrat qui aurait grillé l'entier de son capital de confiance éprouverait quelque peine à négocier d'autres compromis de ce type. Rappelons que Mark Muller a dû conclure un protocole d'accord sur le périmètre Praille-Acacias-Vernet et qu'il pourrait être tenté de négocier sur le déclassement de la plaine de l'Aire, lui aussi attaqué par voie référendaire.

Avec un détail qui n'arrange pas l'ambiance: un des propriétaires des bâtiments

n'est autre que le conseiller national libéral Christian Lüscher, tandis que l'architecte en charge du projet est son collègue radical Hugues Hiltbold, par ailleurs coauteur en tant que député cantonal de la loi initiale sur les surélévations.

Outre Patrimoine suisse, deux autres recours ont été déposés contre ce projet. Action patrimoine vivant a, elle aussi, déposé une action en droit en relevant que la loi dite Blondel (qui protège les ensembles historiques du XIX^e siècle) est violée, relève Christian Grobet, membre d'APV.

Et enfin, la Ville de Genève a déposé un troisième recours qui relève, qu'en l'état, les conditions n'étaient pas réunies pour que le DCTI s'assiege sur le droit en usant de son droit d'appréciation personnel. «Et nous avons, nous aussi, préavisé négativement cette surélévation», relève Rémy Pagani, conseiller administratif en charge de l'aménagement.

Nous avons en vain cherché à obtenir une réaction de Mark Muller. I

EN BREF

VERNIER

La commune engage
quatre médiateurs de nuit

Dès 2011, quatre médiateurs de nuit vont sillonner les quartiers des Avanchets et de Châtelaine, à Vernier, afin de traquer les incivilités. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants et de faire baisser leur sentiment d'insécurité. «Il s'agit d'une première en Suisse romande», a expliqué hier devant les médias le maire de Vernier, Thierry Apothéloz. Des médiateurs sont déjà en action à Zurich depuis 2000. Le concept est par ailleurs déjà très répandu en France. Les médiateurs de nuit vont patrouiller à deux, de 18h à 2h, dans deux quartiers considérés comme difficiles. «Vernier est l'une des communes les plus précarisées du canton de Genève. Un habitant sur cinq bénéficie de prestations sociales», a rappelé le chef du service de l'action sociale et des solidarités Marko Bandler. Ce service coûtera 250 000 francs par année à la commune de Vernier. Le Conseil municipal doit encore se prononcer sur la demande de crédit. Un bilan de l'expérience sera tiré d'ici à 2014. S'il est positif, les médiateurs de nuit pourraient s'occuper d'autres quartiers de Vernier dès 2015. ATS